



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le développement**

Distr.
LIMITÉE

TD/B/51/L.4/Add.2
11 octobre 2004

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
Cinquante et unième session
Genève, 4-15 octobre 2004,
Point 3 de l'ordre du jour

**PROJET DE RAPPORT DU CONSEIL DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT
SUR SA CINQUANTE ET UNIÈME SESSION**

tenue au Palais des Nations, à Genève,
du 4 au 15 octobre 2004

Rapporteur: M. Patrick Krappie (Afrique du Sud)

Orateurs:

Secrétaire général adjoint chargé de la CNUCED	République islamique d'Iran
Administrateur chargé de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement	Fédération de Russie
Brésil, pour le Groupe des 77 et de la Chine	Colombie
Pays-Bas, pour l'Union européenne	Chine
Uruguay, pour le Groupe latino-américain et caraïbe	Suisse
Pakistan, pour le Groupe asiatique et la Chine	Égypte
Nigéria, pour le Groupe africain	Pérou
Indonésie	Sri Lanka
	Cuba
	Bélarus
	Venezuela

Note à l'intention des délégations

Le présent projet de rapport est un texte provisoire, qui est distribué aux délégations pour approbation.

Toute demande de modification à apporter aux déclarations des délégations doit être adressée, avant **mardi 19 octobre 2004**, à la:

Section d'édition de la CNUCED, Bureau E.8108, télécopieur: 917 0056, téléphone: 917 5656.

**INTERDÉPENDANCE ET QUESTIONS ÉCONOMIQUES MONDIALES
DANS LA PERSPECTIVE DU COMMERCE ET DU DÉVELOPPEMENT:
COHÉRENCE DES POLITIQUES, STRATÉGIES DE DÉVELOPPEMENT
ET INTÉGRATION DANS L'ÉCONOMIE MONDIALE**

(Point 3 de l'ordre du jour)

1. Pour l'examen de ce point, le Conseil était saisi du document ci-après:

Rapport sur le commerce et le développement, 2004 (UNCTAD/TDR/2004 et Aperçu général).

2. Le **Secrétaire général adjoint chargé de la CNUCED** a dit que la deuxième partie du *Rapport sur le commerce et le développement* était consacrée aux problèmes et aux difficultés découlant du renforcement de l'intégration commerciale et financière dans une perspective historique, ainsi qu'à l'impact des facteurs monétaires et financiers sur l'offre d'exportation des pays en développement. Étaient examinés les effets particuliers de fortes et brutales dépréciations monétaires sur les résultats commerciaux des pays en développement, et on y trouvait également une analyse des options qui s'offraient en matière de gestion des taux de change dans un environnement financier international instable. La première partie du Rapport passait en revue les tendances récentes et les perspectives de l'économie mondiale, vues sous l'angle du développement.

3. L'**Administrateur chargé de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement** a dit que la croissance de l'économie mondiale prenait de l'ampleur, mais que certains risques rendaient les perspectives incertaines, s'agissant notamment de la hausse des prix du pétrole, de la persistance de fortes disparités quant à la vigueur de la demande intérieure entre les principaux pays développés ainsi qu'entre les différentes régions du monde en développement, et de l'accroissement des déséquilibres commerciaux entre les principaux blocs économiques. Outre un environnement commercial international favorable et des conditions microéconomiques propices, le *Rapport sur le commerce et le développement* soulignait que les politiques macroéconomiques, en particulier les politiques relatives aux taux d'intérêt et aux taux de change, déterminaient également dans quelle mesure les pays en développement pouvaient pleinement tirer profit de leur intégration dans l'économie mondiale. Il montrait que les apports de capitaux à court terme avaient souvent entraîné une appréciation du taux de change, au détriment de la compétitivité-coûts des exportateurs nationaux. Des sorties soudaines et massives de capitaux avaient ensuite rétabli la compétitivité, avec des effets positifs sur les résultats commerciaux du pays à court terme, mais avec des effets négatifs à moyen et à long terme. Les pays avec un compte de capital ouvert étaient vulnérables à de tels mouvements internationaux de capitaux à court terme. Un nombre croissant de pays en développement avaient choisi d'appliquer des politiques permettant d'éviter une surévaluation de la monnaie en intervenant sur les marchés de change et en accumulant des réserves internationales d'une ampleur appréciable. Les éventuelles pressions inflationnistes pouvaient être contenues par des mesures non monétaires. Toutefois, les pays ne pouvaient pas tous simultanément gérer les mouvements de leur taux de change et atteindre leurs objectifs de taux. D'où la nécessité de mettre en place un système monétaire réglementé et véritablement multilatéral.

4. Le représentant du **Brésil**, parlant au nom du **Groupe des 77 et de la Chine**, a dit que la structure du commerce mondial avait sensiblement évolué depuis le début des années 60, plus particulièrement avec l'émergence de nouveaux exportateurs d'articles manufacturés, notamment en Asie de l'Est. Il n'en restait pas moins que de nombreux pays en développement commerçaient plus, mais gagnaient moins depuis le milieu des années 80. La nouvelle géographie du commerce international laissait espérer que cette situation puisse changer, en permettant aux pays en développement de jouer un rôle plus important en tant que producteurs, consommateurs, négociants et fournisseurs de ressources, dans un contexte d'intensification des complémentarités avec les pays développés. Cela faisait ressortir la nécessité d'une croissance plus vigoureuse dans les pays en développement, essentielle pour assurer la croissance de l'économie mondiale et maintenir la prospérité dans les pays développés. Il était indispensable que les pays développés réévaluent leurs politiques, ainsi que leurs programmes de coopération pour le développement.

5. La nécessité d'une plus grande marge d'action, qui était déjà au centre des débats à la première session de la Conférence, avait été formellement reconnue à la onzième session de la Conférence, au paragraphe 8 du Consensus de São Paulo. À cet égard, le représentant a insisté sur l'importance de la récente «Proposition de définition d'un programme d'action pour le développement dans le cadre de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)». Cette proposition visait à placer les questions de développement, y compris la nécessité de préserver la marge d'action des pays en développement, au cœur du système de propriété intellectuelle. Au cours des deux dernières décennies, de nombreux pays en développement avaient vu leurs options de politique générale se réduire. Cette situation pouvait en partie être imputée à l'adoption de nouvelles règles et obligations dans le contexte du système commercial et du système financier, assortie d'une surveillance renforcée. Mais avaient également joué un rôle important des postulats et des préjugés en matière de développement où l'on confondait la fin et les moyens, et qui débouchaient sur des solutions simples, technocratiques, ne tenant aucun compte des différences et des contraintes nationales.

6. Le représentant a réaffirmé la nécessité d'améliorer la cohérence systémique à l'appui du développement. Tous les pays devaient reconnaître que leurs actions pouvaient avoir une influence sur les autres, et ils devaient agir en conséquence. Les mesures prises dans les économies dominantes se répercutaient de façon asymétrique sur le système, et les pays qui avaient les capacités financières, techniques et institutionnelles de corriger tout déséquilibre potentiel de la structure des flux commerciaux, financiers et technologiques devaient contribuer à garantir le niveau voulu de stabilité économique globale. Le Rapport rappelait que, en l'absence d'un traitement bien intégré des relations économiques internationales, le mouvement sans restriction des capitaux pouvait produire de fortes discontinuités entre le financement international et le développement du secteur productif, ce qui conduisait des mouvements monétaires indépendants une fois de plus à avoir une profonde incidence sur le commerce et les perspectives de croissance des pays pauvres. L'appel en faveur d'une véritable solution multilatérale à l'instabilité monétaire était on ne peut plus opportun.

7. En présentant une analyse des récentes tendances de l'investissement étranger direct, le *World Investment Report 2004* (WIR) abordait également un aspect pertinent du débat sur l'interdépendance. Si les flux d'IED vers les pays en développement en tant que groupe avaient augmenté en 2003, nombre de pays à faible revenu continuaient d'avoir du mal à attirer des IED dans des secteurs où ils pouvaient contribuer au développement. L'accent mis par le WIR sur

les IED dans le secteur des services se justifiait par l'importance de ce secteur pour un fonctionnement efficace de toute économie et pour l'atténuation de la pauvreté. Mettre au point les outils nécessaires pour contrer les pratiques commerciales restrictives et anticoncurrentielles des sociétés transnationales était important, car il fallait éviter de se concentrer exclusivement sur les restrictions découlant des réglementations publiques. Les IED dans le secteur des services pouvaient être une source de capitaux et aider à répondre aux besoins en matière de financement intérieur, favoriser une amélioration de la qualité des services et assurer un transfert de technologie, mais des politiques bien conçues et mûrement réfléchies devaient être mises en place pour garantir la réalité des avantages potentiels. Le WIR avait également apporté une contribution utile au débat sur la délocalisation des services, laquelle pouvait aider de nombreux pays en développement à se doter de capacités d'exportation et à créer de nouveaux emplois.

8. La représentante des **Pays-Bas**, parlant au nom de l'**Union européenne**, s'est déclarée en accord avec l'idée que la croissance à long terme et les débouchés commerciaux des pays plus avancés dépendaient également de l'expansion de la capacité industrielle et des marchés des pays plus pauvres, ainsi qu'avec l'appel en faveur d'une approche collective, au niveau global ou régional, susceptible de promouvoir la cohérence entre les systèmes internationaux commercial, monétaire et financier. Bien entendu, cela ne réglait pas la question de savoir quelle forme ces systèmes devaient prendre, ni quelles devaient être leurs modalités d'interaction. Tout en se félicitant de la contribution de la CNUCED à ce débat, compte tenu du mandat imparti à l'institution d'offrir une perspective interdisciplinaire, la représentante a souligné que les principaux protagonistes sur ces sujets étaient l'OMC pour le commerce et les institutions de Bretton Woods pour les questions monétaires et financières. Concernant le concept de marge d'action, le risque existait qu'une utilisation inappropriée de cette marge d'action se traduise par des effets négatifs sur d'autres pays. La portée de la marge d'action différait d'un pays à un autre et d'une situation à une autre. Il resterait toujours nécessaire pour les pays de bien considérer l'impact sur d'autres pays de leur utilisation d'instruments de politique générale, dans un contexte aussi bien bilatéral que multilatéral. Il n'existait pas de formule unique, d'application universelle. Par exemple, bien que quelques pays en développement avancés utilisent leur marge d'action pour maintenir leur monnaie à des taux de change délibérément bas, une telle approche ne pouvait être recommandée à tous les pays en développement, en particulier aux PMA. La représentante a proposé que la CNUCED ne se limite pas à indiquer quelles stratégies, dans certaines régions du monde et à certains moments, avaient donné des résultats positifs, mais qu'elle présente divers scénarios possibles, reposant sur des hypothèses plausibles, y compris celles qui exigeraient une action concertée de la communauté internationale.

9. Le représentant de l'**Uruguay**, parlant au nom du **Groupe latino-américain et caraïbe**, a dit que la réalisation des objectifs de développement du Millénaire exigeait une plus grande cohérence entre, d'une part, les processus internationaux et négociations internationales, essentiellement dans les domaines du commerce, de l'investissement, du financement et de la technologie, et, d'autre part, les différentes stratégies nationales de développement pour accélérer la croissance économique et promouvoir un développement durable. Comme indiqué dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2004*, après une longue stagnation, l'économie des pays d'Amérique latine et des Caraïbes s'était redressée à partir de la seconde moitié de 2003. Toutefois, le fait que cette reprise résultait d'une hausse des prix des exportations latino-américaines et d'une baisse des taux d'intérêt internationaux confirmait la vulnérabilité des économies latino-américaines face aux mouvements des prix des produits de base et aux

conditions des marchés financiers internationaux. On pouvait, en conséquence, douter de l'ampleur et de la durabilité de cette reprise. Pour évaluer dans quelles mesures l'amélioration de la situation extérieure de la région résultait de tendances à long terme ou de fluctuations à court terme, trois éléments devaient être considérés. Premièrement, la situation dans les différents pays de la région était loin d'être uniforme; deuxièmement, les facteurs à court terme qui avaient joué en faveur de la plupart des pays de la région pouvaient rapidement disparaître; et, troisièmement, les facteurs structurels qui s'opposaient à une croissance forte et soutenue, tels que chômage, répartition inégale des revenus, dette extérieure, faibles niveaux d'investissement, restaient présents. Pour que la reprise conduise à une croissance soutenue, les politiques intérieures devaient faire davantage pour promouvoir l'investissement et l'emploi, mais, dans le même temps, il fallait créer un nouveau cadre international qui serait plus favorable au développement et renforcerait davantage la cohérence entre les systèmes internationaux commercial, financier et monétaire. Concernant le système commercial multilatéral, des améliorations substantielles devaient y être apportées dans le cadre des objectifs fixés à Doha, s'agissant en particulier de règles équitables pour le commerce des biens et des services intéressant les pays de la région, et d'un accès sans distorsion à tous les marchés. De même, il fallait éviter les effets déstabilisateurs que les marchés financiers internationaux pouvaient avoir sur les pays en développement, car cela pouvait annuler les gains tirés du commerce. C'était là un facteur clef, car, outre un environnement commercial international favorable, les pays en développement devaient avoir des entreprises compétitives sur les marchés internationaux pour tirer le meilleur parti de leur intégration dans l'économie mondiale. Parmi les nombreux facteurs qui influaient sur la compétitivité figuraient les politiques macroéconomiques, principalement celles qui avaient trait aux taux d'intérêt, élément clef pour l'investissement intérieur, et aux taux de change, dont dépendaient les bons résultats du commerce international. Seule la cohérence pouvait garantir qu'une plus grande intégration commerciale et financière permettrait aux pays en développement de créer un cercle vertueux de financement extérieur, d'investissements intérieurs et d'expansion des exportations. Dans le cadre de son mandat, la CNUCED jouait un rôle de premier plan dans la définition des éléments requis pour élaborer une stratégie globale cohérente, qui intégrerait la dimension du développement dans les processus internationaux.

10. Le représentant du **Pakistan**, parlant au nom du **Groupe asiatique et de la Chine**, a dit que la mondialisation pouvait être une idéologie virtuelle de la vie moderne, avec des répercussions potentiellement fortes sur le développement, mais que la réalité avait jusque-là démenti les attentes. Les transformations économiques et sociales entraînées par la mondialisation avaient débordé les capacités de nombreux pays en développement d'en maîtriser les conséquences. Tandis que les pays développés en touchaient les dividendes, les pays en développement continuaient d'être assaillis d'une multitude de problèmes – pauvreté, manque de ressources financières pour le développement, lourd endettement et flux inverses de capitaux vers les pays développés, détérioration des termes de l'échange, risques financiers croissants, faible niveau de développement technologique. Ces problèmes non seulement compromettaient le développement équilibré de l'économie mondiale, mais constituaient également une menace pour la sécurité internationale. Ils étaient aggravés par une réduction de la marge d'action, les pays en développement devant lutter pour conserver un certain contrôle sur leur souveraineté afin d'empêcher l'apparition d'un sous-développement. Il était assez paradoxal que les tenants de la mondialisation appellent à l'amélioration de la gouvernance nationale, tandis que l'actuel ensemble de règles internationales empiétait progressivement sur la marge d'action indispensable.

11. Concernant les doutes exprimés dans le *Rapport sur le commerce et le développement, 2004*, quant à la durabilité de l'actuelle croissance de l'économie mondiale, en particulier du fait de sa dépendance à l'égard d'une poursuite de l'expansion aux États-Unis, l'évolution des conditions en Asie pouvait dans une certaine mesure contribuer à redresser ce déséquilibre. L'expansion rapide du secteur extérieur en Asie s'était accompagnée d'une vigoureuse demande intérieure dans les pays de la région. La croissance des importations devrait dépasser celle des exportations cette année. Avec la diminution des excédents commerciaux, le rythme d'accumulation de réserves dans les pays asiatiques risquait de faiblir. Les répercussions de l'effet revenu de l'expansion du commerce n'était qu'en partie la raison de ce phénomène. Une autre raison était qu'une croissance économique rapide induisait un accroissement de la demande de divers biens.

12. La faiblesse de la croissance, la stagnation du revenu par habitant et la dépendance persistante à l'égard des produits de base dans de nombreux pays d'Afrique subsaharienne, ainsi que la probabilité de plus en plus grande de ne pouvoir réaliser les objectifs de développement du Millénaire dans cette région du monde, ne laissaient pas d'inquiéter. La fragilité et le manque de consistance de l'actuelle croissance économique mondiale soulignaient la nécessité d'une réflexion collective en vue de promouvoir un développement plus large et mieux synchronisé. Pour empêcher le fossé de se creuser et éventuellement arriver à le combler, le représentant proposait une approche méthodique et coopérative en sept points: i) rectitude intellectuelle reposant sur une approche solidaire, à visage humain du développement; ii) bonne gouvernance de la mondialisation, garantissant des structures solidaires et transparentes pour la prise de décisions économiques au niveau international; iii) exécution du Programme de travail de Doha devant conduire à la mise en place d'un système commercial multilatéral équitable et juste; iv) accès équitable au savoir et à la technologie; v) financement adéquat et novateur du développement, avec un allègement de la dette et des conversions de créance; vi) responsabilité sociale des entreprises; et vii) marge de manœuvre économique au niveau national pour la formulation et l'adaptation des stratégies de développement, en fonction des besoins et des réalités de chaque pays. Le Consensus de São Paulo donnait à la CNUCED un mandat équilibré pour la réalisation de travaux de fond dans chacun de ces domaines.

13. Le représentant du **Nigéria**, parlant au nom du **Groupe africain**, a dit que l'évolution récente du marché mondial du pétrole montrait que des décisions ou des événements dans un pays pouvaient avoir des répercussions sur le reste du monde. Cette interdépendance pouvait être bénéfique pour l'économie mondiale, comme le montraient les liens commerciaux et financiers entre les États-Unis et l'Asie, en particulier la Chine, qui non seulement impulsaient la croissance mondiale, mais profitaient également à d'autres régions en développement à travers, par exemple, une hausse de la demande de produits primaires. En dépit d'un large pessimisme et de la prise de conscience que le continent ne pourrait peut-être pas atteindre l'objectif inscrit dans la Déclaration du Millénaire de réduire la pauvreté de moitié d'ici à 2015, l'Afrique bénéficiait elle aussi de ces liens, puisque les échanges commerciaux avec la Chine avaient fortement augmenté en 2003. Mais l'interdépendance pouvait aussi avoir des effets pervers. La croissance mondiale pouvait être menacée par un ralentissement simultané aux États-Unis et en Asie, qui ne serait pas contrebalancé par la croissance dans d'autres grands centres économiques. Le sentiment largement répandu que les déséquilibres macroéconomiques aux États-Unis et le boom de l'investissement en Asie pourraient ne pas durer laissait craindre un éventuel ralentissement brutal de l'économie mondiale. De plus, une nouvelle dépréciation du

dollar risquait de réduire la demande aux États-Unis et d'étouffer la croissance tirée par les exportations en Asie. Le taux de change pouvait être un important instrument de politique commerciale, mais de fortes dépréciations n'auraient peut-être pas l'effet espéré sur la compétitivité-coûts et pouvaient même engendrer des pressions en faveur d'un protectionnisme commercial, avec les risques que cela comportait pour l'économie mondiale. Cette absence de cohérence entre le système commercial international et le système monétaire et financier international justifiait que l'on prenne au sérieux la proposition faite dans le *Rapport sur le commerce et le développement* de rechercher un régime approprié de taux de change aux niveaux régional et mondial.

14. La hausse des prix du pétrole constituait une autre menace pour la croissance mondiale. Si une partie de cette hausse était due à la très forte demande des deux pôles de croissance, combinée à une offre à son niveau maximal, les craintes d'une interruption ou d'une désorganisation des approvisionnements alimentaient la spéculation. Certains considéraient la hausse des prix du pétrole comme un phénomène temporaire, qui ne porterait probablement pas préjudice aux pays développés en raison de la très faible inflation qu'ils connaissaient. Mais il était également possible que la situation du marché du pétrole ne puisse pas facilement s'inverser. Certains faisaient valoir que les conditions étaient suffisamment inquiétantes pour justifier une coopération entre producteurs et consommateurs en vue de stabiliser les prix. C'était là une suggestion surprenante pour ce qui était de la cohérence des politiques, car la coopération entre producteurs et consommateurs n'était pas souvent considérée comme une possibilité admissible dans le cas d'autres produits de base. Les pays en développement importateurs de pétrole, en particulier les moins avancés, seraient confrontés à des difficultés supplémentaires du fait de la hausse des prix du pétrole et auraient besoin d'une assistance. Les récentes propositions d'allègement de la dette de certains de ces pays étaient à cet égard les bienvenues. En outre, des efforts concrets seraient nécessaires pour accroître la quantité, la qualité et l'efficacité de l'aide.

15. La cohérence des politiques exigeait un élargissement et un renforcement de la participation des pays en développement aux décisions économiques internationales et à l'élaboration des normes, non seulement en raison de la contribution de certains de ces pays à la croissance mondiale, mais aussi parce que la gouvernance de la mondialisation devait garantir la cohérence des politiques en faveur du développement. De nombreux pays africains manquaient gravement de capacités, mais participaient à des négociations aux niveaux bilatéral, régional et multilatéral. Le représentant a déclaré soutenir l'appel en faveur d'une plus grande marge d'action pour les pays en développement, ce qui impliquait qu'il n'existait pas d'approche unique et universelle du développement et que les règles internationales ne devaient pas réduire le champ d'action et les options en matière de politique intérieure.

16. Le représentant de l'**Indonésie** a dit que si la reprise économique mondiale était bien engagée, elle risquait néanmoins de ne pas être durable étant donné la situation imposée par les actuelles conditions économiques aux États-Unis et par l'instabilité des prix du pétrole et des taux de change. Ces difficultés devaient être abordées de façon prudente, afin de ne pas nuire au développement économique des pays en développement. L'instabilité des marchés financiers internationaux et des flux de capitaux à court terme pouvant être préjudiciable au commerce et réduire la compétitivité des exportateurs des pays en développement, la question se posait de savoir comment le système commercial international pouvait remédier aux effets sur le commerce de l'incertitude des taux de change. Le GATT comprenait des dispositions relatives à

la balance des paiements, mais ces dispositions étaient assorties de conditions tellement strictes qu'il était difficile pour les pays en développement d'y avoir recours. La disposition relative à l'instabilité des flux financiers et du compte de capital devait aussi retenir davantage l'attention dans les futures négociations commerciales. De nouveaux instruments de politique générale étaient nécessaires pour aider les pays en développement à rattraper les niveaux d'efficacité et de richesse des pays avancés, et à améliorer les conditions socioéconomiques de tous les groupes de leur population. Dans le monde interdépendant d'aujourd'hui, le développement et l'intégration des pays en développement étaient dans l'intérêt mutuel de tous les pays. Le représentant a demandé à la CNUCED de poursuivre et d'approfondir son travail d'analyse, et d'élargir ses programmes d'assistance technique pour répondre aux besoins croissants des pays en développement, confrontés à de complexes situations découlant de la libéralisation du commerce et de la mondialisation. La CNUCED devrait également réaliser de nouvelles études sur la façon dont l'OMC pouvait remédier à l'instabilité des taux de change et appliquer concrètement le concept de marge d'action, et elle devrait aussi renforcer ses analyses pour encourager les sociétés transnationales à mettre en œuvre leur responsabilité sociale d'entreprise. Promouvoir des politiques cohérentes entre les principaux acteurs et les principales institutions internationales revêtait une importance capitale pour la réalisation des objectifs de développement du Millénaire.

17. Le représentant de la **République islamique d'Iran** a déclaré que plusieurs réunions et rapports récents ou à venir étaient en train de donner un nouvel élan au multilatéralisme et à la prise de décisions collective au niveau international. Une nouvelle géographie des échanges internationaux était en train de voir le jour sous l'effet du développement des relations Sud-Sud, ainsi que de l'élargissement de l'Union européenne, des nouvelles mesures prises au sein des organisations régionales et des traités bilatéraux. La CNUCED devait analyser les incidences de ces phénomènes sur le commerce international dans le but de mieux intégrer le développement dans les négociations commerciales internationales.

18. La question de l'énergie se révélait de plus en plus importante et de plus en plus complexe. Les difficultés que rencontraient certains pays en développement pour s'ouvrir l'accès à toutes les sources d'énergie ne pouvaient que contrarier leurs efforts pour parvenir à un développement durable. L'absence de certains des plus gros exportateurs d'énergie dans le processus de prise de décisions de l'OMC était un obstacle à la mise en place de solutions à long terme dans ce secteur. La création d'une équipe spéciale des Nations Unies pour l'énergie et la préparation du programme des Nations Unies pour l'énergie, le dialogue entre producteurs et consommateurs et la participation d'organisations internationales à différentes initiatives pouvaient conduire à une collaboration à long terme entre toutes les parties prenantes. La CNUCED devait être encouragée à prendre une part active à ce processus et à développer ses relations avec l'OPEP, l'OMC et les organisations régionales. Au cours des décennies récentes, nombre de pays en développement avaient tenté d'instaurer une cohérence entre leurs stratégies nationales de développement et les processus mondiaux, mais l'échec du modèle d'ouverture et le Consensus de Washington avaient fait qu'il leur était désormais plus difficile d'atteindre leurs objectifs de développement que 20 ans auparavant. La plupart des pays en développement souffraient du peu d'attention accordée à leurs besoins particuliers en matière de développement et du manque de cohérence entre les systèmes commerciaux, monétaires et financiers internationaux. L'instauration d'un meilleur équilibre entre les marges d'action nationales et les disciplines internationales pourrait

permettre aux pays en développement de s'intégrer pleinement au système commercial multilatéral.

19. Pour le représentant de la **Fédération de Russie**, l'existence d'interactions entre la réponse à apporter aux défis et aux menaces mondiales dans le domaine socioéconomique et la résolution des grands problèmes politiques mondiaux était de plus en plus évidente. Le caractère incontrôlé et inégal de la mondialisation faisait peser une charge supplémentaire sur l'économie mondiale et aggravait les écarts socioéconomiques entre les pays, alimentant des facteurs de crise dans de nombreux pays et régions du monde. Tout cela ne faisait qu'aggraver les problèmes de sécurité internationale et nourrissait de nouveaux risques et défis, comme le terrorisme international, qui faisaient obstacle au fonctionnement normal des relations économiques et commerciales internationales et à la réalisation des objectifs de développement. Il était impératif d'adopter une approche globale et commune pour assurer une gestion efficace du processus de mondialisation et en limiter au maximum les incidences négatives. Il était primordial à cet égard d'assurer une meilleure coordination des politiques dans les domaines du commerce, de la monnaie, des finances, de l'investissement et dans le domaine social, sur le plan national comme sur le plan international. Face à la mondialisation en cours, le seul moyen d'éradiquer la pauvreté et de parvenir à un développement durable était de conjuguer les efforts de tous les membres de la communauté internationale. Pour sa part, la Russie contribuait à la réalisation de ces objectifs, car elle était, parmi les membres du G-8, l'un des pays qui concourait le plus à l'allègement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTE et qui se classait au premier rang pour le rapport des mesures d'allègement de la dette au revenu national. La Russie accordait en outre d'importantes préférences commerciales aux pays en développement et admettait en franchise de droit les produits en provenance des pays les moins avancés. Les efforts engagés au niveau international ne pourraient porter leurs fruits que s'ils s'accompagnaient de mesures appropriées au niveau national dans les domaines sociaux, économiques et financiers et dans ceux des infrastructures et de l'investissement.

20. Le représentant de la **Colombie** a souligné l'importance de la sécurité mondiale lorsqu'on traitait de l'interdépendance et de questions économiques internationales dans la perspective du commerce et du développement. La pauvreté dont souffraient des millions de personnes dans le monde était une cause d'instabilité importante. La mondialisation avait une incidence dans de nombreux domaines, comme les règles du commerce, les taux de change, la dégradation de l'environnement, les migrations, les situations de conflit, le trafic de drogues et le développement durable. Pour ce qui était du commerce, il était primordial que le système multilatéral fonctionne en conformité avec les objectifs plus larges du développement humain. La coopération internationale devait s'attacher à réaliser les objectifs du Sommet pour le développement social de Copenhague. Il était également nécessaire d'étoffer la coopération technique, d'éliminer les obstacles tarifaires et non tarifaires aux échanges et d'avancer sur la voie du libre mouvement des personnes et de la libéralisation du commerce des services. Plus généralement, il convenait d'œuvrer pour concrétiser tous les engagements énoncés dans le Programme de travail de Doha et aux conférences des Nations Unies. La lutte contre la pauvreté était un élément majeur de la sécurité mondiale dans un monde interdépendant. Pour les pays en développement confrontés à des situations de violence et de conflit, le défi que devaient relever les autorités était de parvenir à l'équité et à la cohésion sociale tout en défendant les populations civiles par des moyens légitimes. Il fallait aussi que les banques multilatérales continuent d'apporter leur soutien et que les marchés financiers aient une perception plus claire des besoins

spécifiques des pays en développement. Pour renforcer la sécurité mondiale, le principe de la responsabilité partagée devrait être un moyen efficace. Pour parvenir à une stabilité durable, cette responsabilité partagée devrait s'employer à coopérer pour financer et encourager le développement, éradiquer la pauvreté, combattre le terrorisme et la corruption et apporter une solution au problème des drogues illicites. Il conviendrait que la CNUCED et le Conseil approfondissent leur réflexion sur la question de l'inégalité.

21. Le représentant de la **Chine** a noté que la reprise de l'économie mondiale se poursuivait. Le commerce mondial était aussi en expansion, et les flux d'investissements transfrontières augmentaient, mais un déséquilibre persistait entre la croissance des échanges et les flux de capitaux. Les défis posés par la mondialisation avaient suscité diverses formes de coopération économique et commerciale, et le nombre d'accords de libre-échange régionaux et bilatéraux avait fortement augmenté. Chacun espérait que le nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales de l'OMC déboucherait sur une convention-cadre propre à améliorer la coopération commerciale et économique multilatérale et à instaurer les conditions d'un développement régulier de l'économie mondiale. Ce n'était que dans un environnement international compatible avec les stratégies nationales de développement que les pays en développement pourraient s'intégrer sans heurt à l'économie mondiale.

22. Un des grands problèmes qui se posait actuellement aux pays en développement était de trouver les moyens d'engager un processus ouvert de libéralisation tout en conservant la marge d'action qui leur était nécessaire. L'effort engagé pour fixer les règles de l'économie internationale devait tenir compte des intérêts des pays en développement. Dans le cadre du Cycle de Doha, il était particulièrement important de prendre en considération la situation défavorable des pays en développement et de les aider à renforcer leur capacité de négociation. Les pays développés devaient répondre à la nécessité d'une réforme structurelle de leur économie et abandonner le protectionnisme. La communauté internationale devait pour sa part améliorer encore la coordination des politiques de développement visant à faciliter le financement du développement, à renforcer le soutien technique et financier apporté aux pays en développement et à améliorer l'environnement économique international. Seul un ordre économique international équitable permettrait aux pays en développement de mettre en œuvre des politiques de développement efficaces ou d'engager des réformes économiques adaptées à leur situation nationale.

23. Le représentant de la **Suisse** a noté que la vigueur du commerce intrarégional en Asie de l'Est, sous l'impulsion de la Chine et de l'Inde, avait eu un impact positif sur la croissance économique des pays de la région. Le grand défi était de parvenir à ce que les progrès enregistrés en Asie aient des répercussions positives pour l'Afrique subsaharienne. Le chapitre 4 du *Rapport sur le commerce et le développement* renfermait beaucoup de données, d'analyses et d'idées utiles. L'impact des politiques de change sur le commerce international méritait certes de retenir l'attention, mais la Suisse ne pouvait souscrire à la conclusion principale de ce chapitre. L'arrangement multilatéral proposé consistait à envisager un système de change fixe dans lequel les modifications du taux de change devraient être approuvées dans le cadre d'un arrangement multilatéral entre les parties concernées, le critère de décision à appliquer étant la parité de pouvoir d'achat. Ce mécanisme, qui n'était que brièvement exposé dans le Rapport, manquait de fondements théoriques et avait peu de chances de conduire à des améliorations sensibles par rapport aux régimes de change existants. Il apparaissait que certains de ses éléments rendraient un tel arrangement difficile à mettre en œuvre; en effet, i) les taux de change fixes étaient

vulnérables aux attaques spéculatives; ii) le choix d'un système de change approprié devait prendre en compte les caractéristiques structurelles du pays considéré; iii) l'ampleur de la surévaluation ou de la sous-évaluation d'une monnaie était difficile à apprécier et les négociations pourraient être particulièrement délicates en l'absence d'une méthode de définition du taux de change d'équilibre généralement acceptée; iv) le mécanisme de mise en œuvre n'était pas explicite; et v) la perte de l'indépendance nationale en matière monétaire était une question dont le Rapport sous-estimait l'importance.

24. Le représentant de l'**Égypte** a rappelé que l'importance de la question de la marge d'action des gouvernements dans un monde globalement interdépendant et de la nécessité d'une cohérence des politiques qui en découlait avait été reconnue dès la première session de la Conférence et avait été réaffirmée au paragraphe 8 du Consensus de São Paulo adopté à la onzième session. Le caractère indispensable d'une marge d'action était évident, mais il était plus difficile de voir comment lui donner corps. Il était donc nécessaire d'étudier plus avant ce que cette notion impliquait et n'impliquait pas, comme cela était demandé aux paragraphes 8 et 26 du Consensus de São Paulo. Les travaux en ce sens devaient reposer sur trois piliers distincts mais étroitement liés: i) de nouveaux travaux théoriques de la CNUCED visant à approfondir le concept, ses conséquences et les moyens de le mettre en œuvre sans porter atteinte aux régimes économiques multilatéraux existants; ii) la poursuite du dialogue au niveau intergouvernemental et par le biais de futures consultations de la société civile pour permettre à toutes les parties prenantes de s'exprimer; iii) la prise en compte de cette question dans tous les aspects des travaux futurs de la CNUCED.

25. Le représentant du **Pérou** a déclaré que la hausse des prix du pétrole et des produits de base en général, et des minéraux en particulier, était une préoccupation majeure pour son pays. Le renchérissement des produits de base n'impliquait pas nécessairement une redistribution de revenu des pays consommateurs aux pays producteurs, parce que des prix plus élevés n'entraînaient pas automatiquement une augmentation des recettes fiscales. En outre, la très forte instabilité des prix des produits de base aggravait la vulnérabilité des pays exportateurs en raison des effets négatifs dus aux baisses de prix. Le secrétariat de la CNUCED pourrait envisager d'étudier de manière plus approfondie la situation des pays producteurs de minéraux et les problèmes auxquels ceux-ci étaient confrontés en ce qui concerne la gestion du taux de change et le développement des secteurs non minéraux.

26. Le représentant du **Sri Lanka** a fait observer que la question des logiciels libres revêtait une importance croissante dans le contexte de l'interdépendance mondiale. Il ne s'agissait pas d'une simple question technologique, car les logiciels libres pouvaient apporter de nombreux avantages en matière de choix et d'autonomie, de développement des industries et des compétences locales, de souveraineté et de sécurité, ainsi qu'en termes d'avantages financiers. Cette question était en train de devenir un problème de gouvernance fondamental au niveau mondial.

27. La représentante de **Cuba** a reconnu la nécessité d'une cohérence des politiques au niveau global et entre les politiques mondiales et nationales afin de soutenir la croissance, l'investissement et l'emploi. L'amélioration de la gouvernance mondiale exigeait de mettre en cohérence les systèmes commerciaux, monétaires et financiers internationaux, ainsi que de réformer ces systèmes lorsque cela était nécessaire. Les grandes économies avaient sur ce plan une responsabilité particulière dans la mesure où elles avaient conçu et appliqué des politiques

macroéconomiques qui exerçaient un effet négatif immédiat sur les économies des pays en développement. La CNUCED avait un grand rôle à jouer pour promouvoir au niveau international le dialogue et les initiatives destinés à renforcer la cohérence. Les politiques néolibérales faisaient l'objet de plus en plus de critiques, y compris dans les milieux universitaires et les institutions qui les avaient conçues. Ces critiques se fondaient sur la persistance du sous-développement et de la pauvreté dans les pays ayant opté pour la libéralisation. À cet égard, il était nécessaire de préserver une marge d'action nationale pour les pays en développement, et la CNUCED se devait d'approfondir les travaux sur la notion de marge d'action et de la rendre opérationnelle.

28. Cuba s'inquiétait des évolutions récentes de la coopération internationale. L'aide publique au développement (APD) était en diminution et le soutien politique et financier aux institutions internationales de développement était défaillant. La montée du bilatéralisme qu'avait entraînée cette situation s'était traduite par une conditionnalité accrue et une moindre capacité d'acheminer des ressources vers les pays qui en avaient le plus besoin. S'agissant des produits de base, la communauté internationale devait créer des dispositifs propres à améliorer l'accès aux marchés et la stabilité des prix. Il était important de définir la responsabilité des entreprises dans le commerce international des produits de base et de faire en sorte que les pays développés suppriment ou réduisent les obstacles non tarifaires. Les pays en développement avaient par ailleurs besoin d'un plus large accès aux technologies de la communication. Si important qu'il soit, le commerce Sud-Sud ne pouvait se substituer aux échanges Nord-Sud. La dette extérieure était une question de la plus haute priorité, en raison de son lien avec la pauvreté. Devant l'insuffisance des programmes internationaux destinés à atténuer l'impact social de la dette, la seule solution réaliste était l'annulation de cette dernière. Il conviendrait de rechercher les moyens d'accroître les financements, et d'intensifier les efforts pour mettre en œuvre l'engagement d'affecter à l'APD 0,7 % du PIB.

29. Le représentant du **Bélarus** a dit qu'il considérait lui aussi que la cohérence des politiques économiques nationales conditionnait le succès de l'intégration des pays dans l'économie mondiale. Sur la question de la marge d'action, il considérait que les pays se situant à des niveaux de développement économique différents devaient souscrire à des obligations différentes afin de tirer parti de l'intégration à l'économie mondiale. L'instabilité persistante de la situation économique mondiale était un sujet de préoccupation. Le représentant a noté avec regret l'utilisation ou la menace d'utilisation de mesures unilatérales dans les relations économiques et commerciales internationales. C'était là une attitude contraire au droit international, qui faisait obstacle au développement politique et social des pays en développement et en transition.

30. Il convenait de noter que les pays en développement et les économies en transition jouaient un rôle de plus en plus important dans le commerce international. L'accès aux marchés des pays développés était un élément essentiel pour la croissance future du commerce et de l'économie des pays en développement et en transition. Les apports d'IED revêtaient une importance vitale pour le développement économique, mais la plus grande part de l'IED restait concentrée dans les pays développés, et cela malgré le fait que la plupart des économies en développement et en transition avaient mis en place des mesures propres à attirer les investisseurs étrangers. Il était devenu nécessaire de réformer le système financier international, qui se révélait incapable d'assurer la stabilité financière mondiale. Les pays en développement et les économies en transition étaient très vulnérables aux perturbations financières.

31. Le représentant du **Venezuela** a déclaré que les pays en développement avaient besoin de nouvelles réformes structurelles pour soutenir la reprise économique en cours. Une plus grande cohérence des politiques dans le cadre de l'économie mondiale aiderait les pays en développement à tirer le maximum d'avantages de l'intégration et à réduire les effets négatifs des politiques économiques appliquées par d'autres pays, qui avaient une incidence systémique dans la sphère monétaire. Cependant, la recherche multilatérale de la cohérence ne devait pas limiter la marge d'action des pays en développement. Les pays se situant à des niveaux de développement différents devaient être appelés à prendre des engagements différents. Ce qu'il fallait régler, ce n'était pas la marge d'action des pays qui faisaient tout leur possible pour atteindre leurs objectifs essentiels de développement, mais c'était au contraire les politiques des acteurs majeurs ayant un impact sur l'ensemble du système.

32. La perspective historique apportée par le *Rapport sur le commerce et le développement* représentait une contribution précieuse. Le système monétaire actuel, caractérisé dans une large mesure par l'instabilité des taux de change, ne pouvait fonctionner correctement ou assurer un minimum de prévisibilité pour le commerce et l'investissement si de nouvelles règles n'étaient pas adoptées qui permettraient de restreindre et de réglementer les politiques ou mesures prises dans le but d'acquiescer des avantages inéquitables. De même, les pays en développement ne pourraient tirer avantage des nouvelles négociations commerciales que si les règles étaient renforcées pour permettre de discipliner les politiques et les mesures protectionnistes ou de limiter au maximum: les dommages susceptibles d'en résulter. Les fluctuations des taux de change avaient dans de nombreux cas anéanti les avantages acquis du fait de concessions tarifaires durement négociées, et avaient parfois provoqué des crises financières. La dimension internationale des politiques de change imposait d'examiner les avantages que pourrait procurer la création de mécanismes multilatéraux au sein du système monétaire et financier international, analogues aux mécanismes existants dans le système commercial international. Ces mécanismes préserveraient la possibilité pour les pays de protéger leur production et la valeur de leurs exportations et de maintenir un taux de change compétitif. Le débat sur la structure et l'efficacité de ces règles pourrait être remis à un stade ultérieur. Certains estimaient à tort que la notion de marge d'action pourrait affaiblir les règles et disciplines multilatérales, particulièrement dans le système commercial multilatéral. Par contraste, il était évident que les pays pouvaient soulever des questions légitimes dans le cadre des négociations à l'OMC sans exclure que ces mêmes questions soient débattues ailleurs.

33. En réponse à des questions précises soulevées par des délégations, l'**Administrateur chargé de la Division de la mondialisation et des stratégies de développement** a déclaré que le recours à des instruments de politique non monétaire pour lutter contre l'inflation permettrait d'utiliser les instruments de la politique monétaire pour gérer le taux de change. Quant à la question de savoir quels instruments non monétaires pourraient être utilisés, la réponse dépendait en grande partie des caractéristiques particulières de chaque pays, telles que son cadre institutionnel et la structure du marché du travail. Il ne pouvait y avoir de réponse passe-partout à cette question. Sous le système monétaire et financier actuel, dans lequel les flux de capitaux à court terme étaient extrêmement volatils, les pays en développement ayant un compte de capital ouvert et un taux d'inflation supérieur à celui des pays développés se trouvaient confrontés à un dilemme: soit adopter un taux de change flottant librement, ce qui, pour maintes raisons, était loin d'être une solution idéale, soit, comme le faisaient actuellement nombre de pays en développement, fixer unilatéralement le taux de change à un niveau compétitif, ce qui entraînait

le risque de déclencher une cascade de dévaluations compétitives. Le *Rapport sur le commerce et le développement* avait proposé un système monétaire international réglementé comme moyen d'échapper à ce dilemme. Bien qu'il n'y ait pas de méthode généralement acceptée pour déterminer le niveau du taux de change d'équilibre, l'adoption d'une règle fondée sur la parité de pouvoir d'achat était sans doute la moins mauvaise des solutions. Un régime de taux de change fixe n'assurait pas une protection intégrale contre l'instabilité du taux de change, mais il apportait néanmoins une stabilité plus grande qu'un régime de taux de change à flottement libre, à condition toutefois que le taux de change retenu ne soit pas surévalué et que la balance des opérations courantes du pays considéré soit excédentaire.
